



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes. L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 4,250 tonnes.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de 5 ans (hors permis moto)
- Avoir au moins 18 ans,
- Être titulaire du permis B, en cours de validité
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- La catégorie BE est délivrée sans visite médicale, sauf dans le cas où celle-ci est rendue obligatoire par l'arrêté pris en application de l'article R226-1 du code de la route, (affections incompatibles, etc.).

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Hors circulation, acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :



- Répondre à des questions orales.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.
- Possibilité de formation à distance : nous contacter.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « ECSR » ou d'un diplôme admis en équivalence, détenteur du permis de la catégorie concernée et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Normand Jérémy

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicule récent Ford Transit Custom attelé d'une remorque 2 essieux bâchée adapté à l'enseignement,
- Aires d'évolution spécialement aménagées,
- Equipement de protection individuelle gilet de haute visibilité,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : nous contacter.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences,
- Evaluation finale : épreuve pratique par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.
- L'épreuve pratique dure 60 minutes et comprend :



- L'épreuve Hors-Circulation (HC) composée de plusieurs exercices : tests de connaissance, interrogation orale, exercice de maniabilité. Pour être admis, vous devez obtenir plus de 18 points, ne pas avoir de note éliminatoire et avoir un résultat favorable à l'exercice de maniabilité. Elle constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. Vous conservez le bénéfice de l'épreuve HC pour 5 épreuves en circulation pendant 3 ans maximum à partir de la réussite à l'épreuve HC à condition de valider l'épreuve théorique.
- Epreuve en circulation . Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie BE, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

EFFECTIFS

- Minimum et maximum de la formation : 1 minimum et 3 maximum.

HORAIRES

- <https://auto-ecole-guers.com/saint-gaudens/#titre>

DUREE DE LA FORMATION

- 15h

TARIFS

- Nous contacter.

